



R E C R U T E M E N T

La Communauté de Communes de la Beauce Loiretaine recrute, pour le Service Unifié avec la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, un agent d'Application du Droit des Sols intercommunautaire (SADSi) basé à BAULE (45) :

Un(e) instructeur/trice des autorisations d'urbanisme à temps complet

Descriptif :

Placé(e) sous l'autorité du responsable de service, vous avez en charge l'instruction des demandes d'autorisation liées au droit des sols et le conseil aux communes.

Vous assurez aussi les missions de secrétariat et d'accueil du service.

Missions

- Instruire l'ensemble des demandes d'autorisation d'occupation du sol : certificats d'urbanisme dit d'information et opérationnels (CUa et CUb), déclarations préalables, permis de construire, permis d'aménager et permis de démolir
- Préparer les arrêtés de décisions proposés à l'autorité compétente
- Transmettre les dossiers aux services fiscalités de l'urbanisme de l'Etat
- Rédiger des avis sur les documents d'urbanisme en projet (révision /modification des PLU) suivant les sollicitations des collectivités
- Accueillir et conseiller les collectivités et les professionnels
- Assurer le secrétariat à tour de rôle, l'accueil téléphonique et physique des collectivités
- Archiver les dossiers
- Participer aux réunions de service et métiers pilotées par l'Etat
- Assurer une veille sur la réglementation et être garant de son application

Profil

- Expérience en instruction urbanisme souhaitée,
- Connaissances en matière de droit de l'urbanisme, de la construction et l'environnement,
- Maîtrise des outils bureautiques et si possible du logiciel métier Oxalis
- Aptitude technique appréciée (lecture et interprétation des plans, construction, VRD...)
- Sens du travail en équipe et qualités relationnelles
- Qualités rédactionnelles et esprit de synthèse
- Rigueur, organisation, autonomie et disponibilité,
- Capacité d'adaptation et d'anticipation
- Discrétion professionnelle

Conditions :

Cadres d'emploi : Adjoint administratif, Agent de maîtrise

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + CNAS

Temps de travail : 35h00 sur 4,5 jours du lundi au vendredi

Poste à pourvoir de suite

Candidature : Avant le 15 octobre 2020

Lettre + CV à l'attention de Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Beauce Loiretaine, 1 Rue Trianon-45310 PATAY

Renseignements : Mme Sylvie BLANCHECOTTE, responsable du service application du droit des sols intercommunautaire, 02.38.49.31.60